

SASU HOLDING FRAMS
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 7 500 euros
Siège social : 21 Rue de Bellevue
63 670 LE CENDRE
R.C.S. : 905 285 623 Clermont-Fd
Siret : 905 285 623 00013
Code activité : 8211Z

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A 10 heures,
Au siège social,

M. Rachid KHADIRI, né le 22/11/1979 à CLERMONT-FERRAND (63), demeurant 21 Rue de Bellevue 63 670 LE CENDRE,

Propriétaire de la totalité des 7 500 actions de 1 euros chacune composant le capital social de la Société HOLDING FRAMS,

Président et actionnaire unique de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024 font apparaître un bénéfice de 85 915 € et décide de l'affecter comme suit :

- 750 € au poste « Réserve Légale »
- 6 311 € au poste « Report à Nouveau »
- 78 854 € aux associés au prorata de leur droit dans le capital

L'associé unique constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la société sont reconstitués à un niveau supérieur à la 1/2 du capital social.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les associés et consigné sur le registre de ses décisions.

¹